

Rapport à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 27 mars 2025

Projet Grand Site de France « Sixt-Fer-à-Cheval » (Haute-Savoie)
et son programme d'actions 2022 - 2030

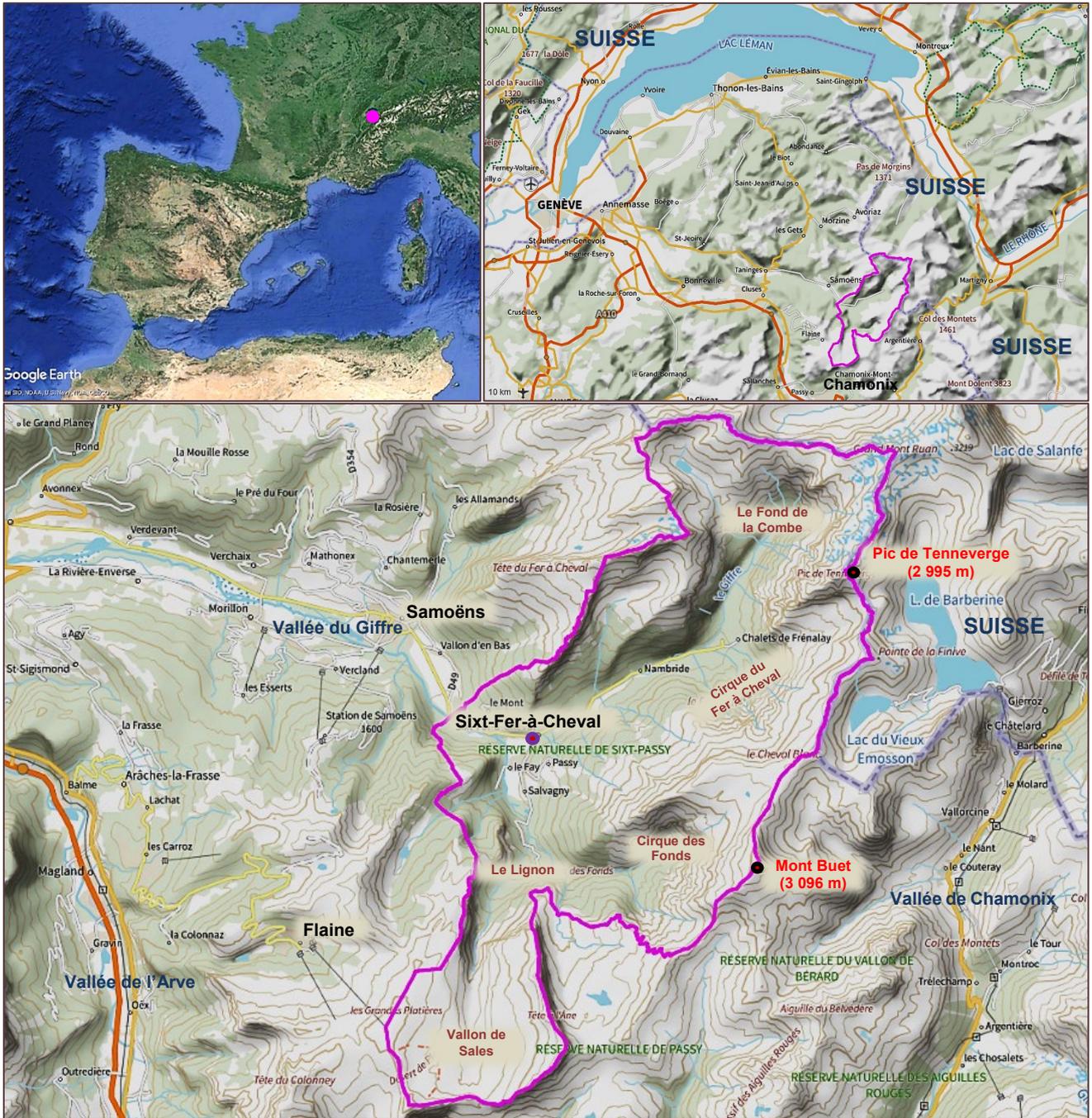
Rapport IGEDD n° 015877-01

établi par

Thierry Boisseaux

Inspecteur général

Mars 2025



Localisation du Projet Grand Site de France « Sixt-Fer-à-Cheval » et détail du projet de périmètre (en violet), assis sur la commune éponyme - Google Earth, Géoportail IGN, ThB



Au début des années 1990, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, qui faisait face à une fréquentation touristique importante, a envisagé la possibilité de se lancer dans une démarche Grand Site de France (GSF). Cette fréquentation conséquente (environ 700 000 visiteurs par an) était très focalisée sur deux sites éblouissants de beauté mais "culs de sac", très concentrée sur quelques semaines d'été, et génératrice de nuisances, qui plus est, sans guère de retombées économiques, le cœur du village étant largement délaissé.

Le ministère en charge des sites a rapidement validé le principe d'une telle démarche et votre commission en a approuvé les premiers objectifs et projets d'actions en 1993. Elle n'a depuis lors plus été sollicitée, la suite s'étant révélée particulièrement laborieuse.

Quatre raisons principales expliquent les difficultés rencontrées : approche trop exclusivement communale, changements de caps, voire périodes de gel de toute initiative au gré des élections municipales successives, conflit ouvert avec la réserve naturelle nationale qui occupe une large proportion du territoire communal donc du périmètre du Projet Grand Site de France, et enfin événements naturels traumatisants au sens propre comme figuré (effondrements et laves torrentielles de grande ampleur) à trois reprises dans les années 2000.

En dépit des difficultés et revers accumulés, la flamme ne s'est pas éteinte. Elle a été entretenue par la combinaison de la présence d'un paysage authentiquement spectaculaire, la constance d'une fréquentation à mieux organiser, et la conscience d'une spécificité montagnarde à la fois proche du fameux "or blanc" mais préservée de ses excès. La détermination humaine a fait le reste : celle d'élus, d'habitants et de responsables techniques (huit en trente ans tout de même !) qui ont conduit toute une série d'actions concrètes dans l'esprit d'une démarche GSF.

La relance du projet, qui permet enfin au territoire de revenir devant votre commission a été engagée en 2017 avec, notamment, le recrutement d'un nouveau responsable du projet, chargé d'animer cette nouvelle phase du processus avec méthode et ambition.

Cette relance a reçu l'assentiment du ministère qui a considéré que son feu vert du début des années 1990 restait valable : qualité paysagère exceptionnelle, fortes notoriété et fréquentation, volonté du territoire de remettre le métier sur l'ouvrage, axes fondamentaux de préservation du paysage et d'amélioration de l'accueil, etc. Votre commission doit donc aujourd'hui se prononcer sur le projet redéfini et son programme d'actions d'ici à 2030.

Elle doit le faire en ayant à l'esprit l'article premier du règlement d'usage du label (révisé en 2023) qui spécifie que les objectifs que doit poursuivre un Grand Site de France sont : « *de préserver les caractéristiques paysagères, naturelles et culturelles du site, d'assurer son entretien et sa gestion au quotidien, de permettre un accueil du public dans le respect des qualités patrimoniales du site, d'intégrer le développement économique local dans le projet du site, de veiller à ce que la fréquentation touristique reste compatible avec le caractère patrimonial du site et les conditions de vie des habitants, et enfin de travailler de façon concertée avec les partenaires du site et de son projet* ».

1. Une gouvernance et un projet de territoire désormais étroitement articulés avec ceux de la communauté de communes toute entière

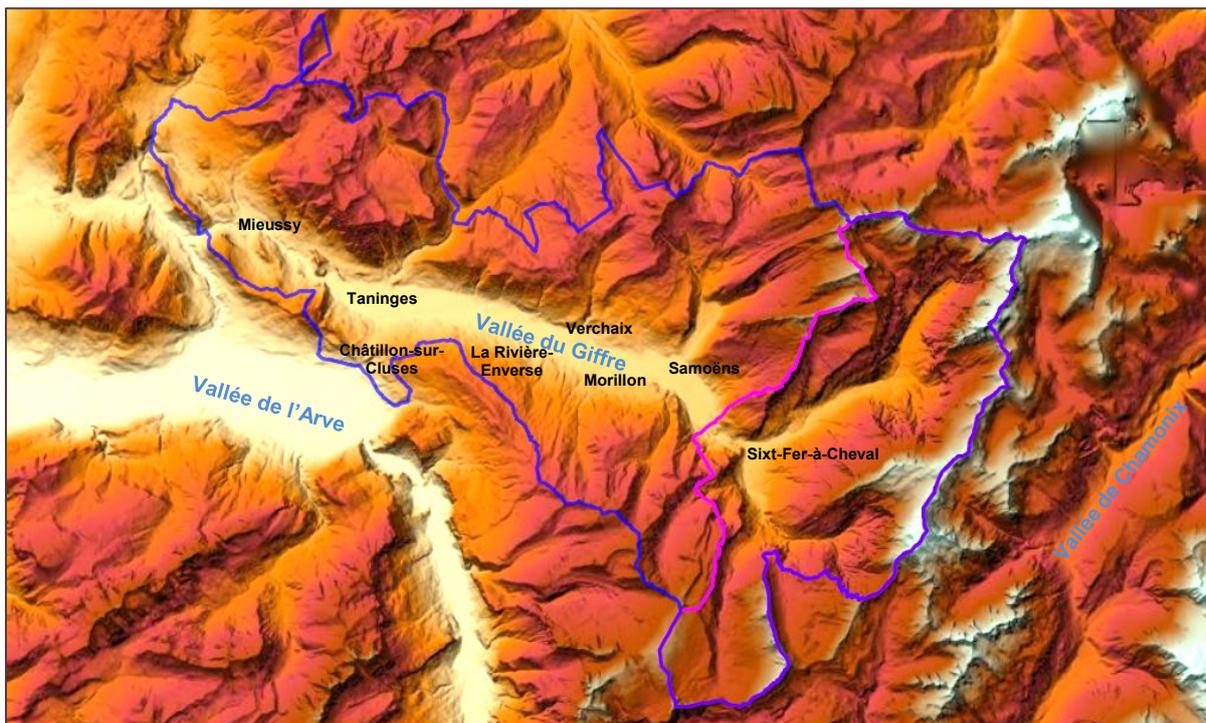
Après de longues hésitations - la création, une décennie après le lancement de la démarche d'un syndicat mixte *ad hoc* commune de Sixt/département qui a mis cinq années supplémentaires à entrer en action, puis la décision du département de quitter ce syndicat mixte au début des années 2020 - le portage du Projet GSF a été repris par la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG).

Une configuration géographique valléenne en cohérence avec un tel choix

Un coup d'œil sur la configuration des lieux (voir illustration ci-dessous) vaut mieux qu'un long discours.

Le périmètre du Projet Grand Site de France se situe en tête de bassin de la vallée du Giffre. La rivière orientée nord-est/sud-ouest sur le territoire communal de Sixt, adopte à sa sortie un parcours globalement vers l'ouest avant de s'infléchir franchement vers le sud, au niveau de la commune de Mieussy, pour rejoindre la vallée de l'Arve, un "autre monde".

Il se situe à l'extrémité d'un ensemble valléen cohérent et de taille modeste (351 km²) dont il constitue un pôle particulièrement préservé, peu urbanisé, aux paysages spectaculaires et envoûtants. S'il occupe environ un tiers (119 km²) de la surface de cet ensemble, il abrite seulement 6% des habitants de la vallée. Son économie, la vie de ses habitants, la venue de ses visiteurs, sont bien sûr étroitement liées à celles de la vallée toute entière.



Communauté de (huit) communes des montagnes du Giffre (en violet) au sein de laquelle se trouve le Projet Grand Site de France qui recouvre les limites communales de Sixt-Fer-à-Cheval - Géoportail IGN, ThB

Une forme de complémentarité des atouts et caractéristiques de chaque commune

Au sein d'un ensemble où chacun apporte sa spécificité (Châtillon-sur-Cluses et Mieussy comme portes d'entrée dans la vallée, Taninges comme pôle urbain le plus important, Samoëns et Morillon comme pôles touristiques très liés au ski alpin, etc.), Sixt-Fer-à-Cheval constitue un joyau paysager de renom et un lieu de calme et de ressourcement.

Sixt, comme le Projet Grand Site de France sur lequel la commune travaille depuis de longues années n'est donc pas isolée et n'a pas d'intérêt à se concevoir comme telle, mais bien comme partie prenante d'un ensemble plus important auquel elle est étroitement liée. Elle peut assumer ses différences et ses spécificités sans chercher à imiter, à contretemps compte tenu de l'évolution accélérée du climat qui met à mal l'enneigement du massif alpin, sa principale voisine encore très tournée vers le ski alpin.

Une interdépendance de politiques qui s'exercent à une échelle supra-communale

Cela est notamment le cas pour tout ce qui a trait à son développement touristique et à la mobilité douce que la commune souhaite privilégier au sein du futur Grand Site de France. Ces deux dimensions essentielles du projet ne peuvent être efficacement traitées qu'en s'intégrant dans les actions développées par la communauté de communes dans son ensemble.

Un projet de territoire intercommunal compatible avec celui du Projet Grand Site de France qui pourrait n'en faire qu'un à terme ?

La perméabilité entre les deux approches s'est accrue au fil des dernières années, ce qui ne pose pas de problème particulier tant que les fondamentaux du Projet Grand Site de France sont pleinement traités en son sein. Son périmètre, à l'est du territoire de la communauté de communes, doit continuer à constituer un joyau paysager incontestable et compris comme tel.

La gouvernance du Projet Grand Site de France est aujourd'hui totalement intégrée dans celle de la communauté de communes, au point de se confondre avec elle : même présidence, mêmes instances décisionnelles, même "direction" (même si ce terme n'est pas utilisé) désormais, le responsable du projet étant également à la tête du projet de territoire intercommunal lancé mi-2024, partage des équipes techniques. Cela est sans doute vertueux en terme de mutualisation des dépenses, et efficace en terme de cohérence des décisions.

Le « *projet de territoire des montagnes du Giffre* » en cours d'élaboration¹ vise à « *répondre aux enjeux de la transition économique, écologique et sociale* » de l'intercommunalité en produisant une « *vision partagée de l'avenir du territoire* » au-delà de la simple addition des divers projets communaux.

Il s'accompagne de l'étude d'un plan de paysage avec un triple objectif :

- « *accompagner le projet de territoire par le prisme intégrateur et sensible du paysage,*
- *placer la qualité de vie des habitants au cœur de la stratégie territoriale,*
- ***préfigurer le périmètre élargi du projet de Grand Site à Sixt-Fer-à-Cheval.*** »

On le voit, l'interdépendance entre le projet de territoire du Projet GSF et celui de la communauté de communes des montagnes du Giffre est forte. Votre rapporteur considère qu'elle est particulièrement bienvenue, de nature à sortir le Projet GSF d'un relatif isolement et à lui donner une perspective et des moyens de gagner une légitimité au-delà du seul territoire de la commune de Sixt.

Votre rapporteur salue cette évolution d'autant qu'à la lecture du dossier, comme à l'occasion des échanges qu'il a eus sur le terrain, il a constaté que l'association de la population et des acteurs socio-économiques au Projet GSF gagnerait à être beaucoup plus développée que ce n'est le cas au stade actuel. Cela s'explique sans doute par la lenteur démobilisatrice du processus en cours depuis le début des années 1990. L'élargissement de perspective devrait aider à corriger ce qui constitue aujourd'hui une faiblesse.

2. Un programme d'actions ambitieux avec des préoccupations paysagère et touristique affirmées

Un bilan d'ores et déjà respectable

De nombreuses actions ont été menées à bien, notamment pour reculer, reconfigurer et organiser les parkings, mettre en place des navettes, etc., en contribuant ainsi à rendre aux sites principaux leur majesté. Je ne reviendrai pas sur le détail de ces acquis, dont beaucoup précèdent la relance de 2017, et qui vous ont été présentés dans le dossier ou par oral ce jour.

Dix actions ont en outre été réalisées depuis 2017 allant de diverses études structurantes (mobilité, charte signalétique, transition de l'offre touristique hivernale, schéma directeur d'aménagement et d'interprétation) à des travaux ou aménagements (valorisation paysagère du cirque du Fer à Cheval, requalification paysagère du camping du Pelly, aménagement d'un

¹ - Moyennant une vaste démarche de concertation et de réflexion, sous le pilotage d'une groupe local d'orientation (GLO) pluri-acteurs - Pour plus de détails : <https://www.montagnesdugiffre.fr/actualites/lancement-de-lelaboration-du-projet-de-territoire/>

parking paysager au Lignon, valorisation paysagère de la chapelle Notre-Dame-des-Grâces, rénovation du pressoir du Mont) et à l'évolution indispensable de la gouvernance évoquée précédemment.

Celles programmées pour la période 2022-2030 sont au nombre de 37, articulées autour de quatre objectifs :

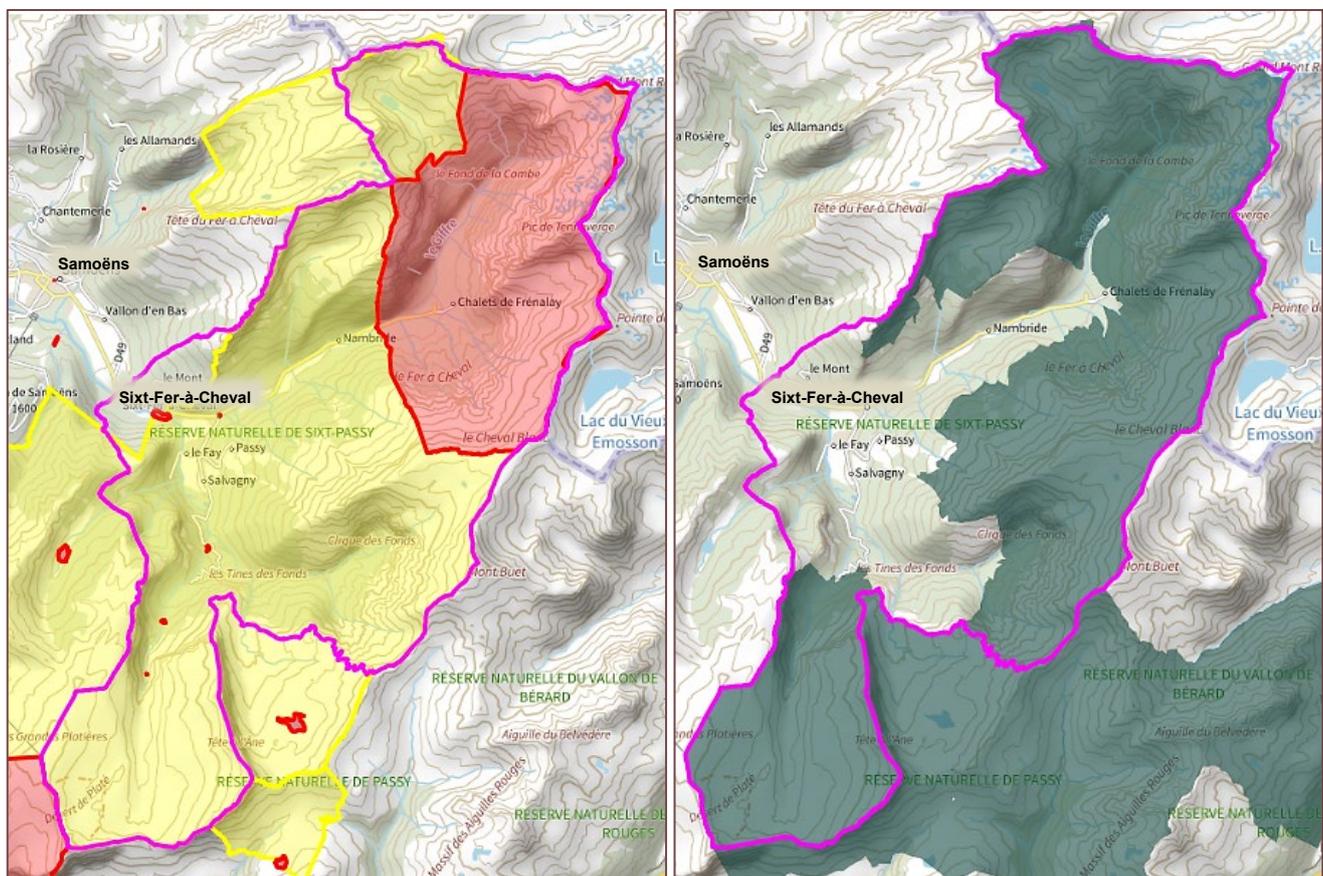
- « préserver et valoriser les atouts patrimoniaux exceptionnels du GS ;
- structurer une offre touristique attractive toute l'année, facteur d'un développement économique durable ;
- faire du Projet GSF un levier d'action au service de la qualité de vie des habitants ;
- établir des modalités de gouvernance qui favorisent une vision partagée du projet ».

Toutes ces actions, dont on trouvera le récapitulatif en annexe 2, sont, ou pourront, être mises en œuvre grâce aux partenariats techniques ou financiers développés par le Projet Grand Site de France avec le conseil départemental de la Haute-Savoie (qui a souhaité concentrer ses appuis sur l'investissement), l'Etat bien sûr et une quinzaine d'autres acteurs institutionnels.

Chacune d'elles nourrit et renforce le projet d'ensemble et est donc importante. Un nombre conséquent concerne des réhabilitations paysagères (sites particuliers, bâtiments, etc.) ainsi que la gestion agricole (pastorale surtout) et forestière aussi essentielles à la vie économique du territoire et à sa qualité paysagère. J'insisterai par ailleurs sur trois thèmes dont les enjeux pour une labellisation future me paraissent devoir être soulignés.

Une relation à la réserve naturelle nationale (RNN) à apaiser (actions 4 et 5)

La configuration de la commune de Sixt et donc du Projet Grand Site de France est particulière dans la mesure où la quasi-totalité du territoire est classée ou inscrite au titre de la loi de 1930 ou couverte par une la RNN de Passy (voir illustration ci-dessous).



Prégnance des sites inscrits (jaune) et classés (rouge) et de la réserve naturelle nationale Sixt-Fer-à-Cheval-Passay (vert) au sein du Projet Grand Site de France (violet) - Géoportail IGN, ThB

Je ne rentrerai pas ici dans les détails d'une relation difficile entre la RNN et une partie de la population pour diverses raisons ayant trait, entre autres, aux limites contestées de la réserve ou à l'exercice du droit de chasse. Cette RNN, créée en 1980 n'est toujours pas dotée d'un plan de gestion. Celui-ci est en cours d'élaboration, le Projet Grand Site de France apportant son appui pour qu'il soit enfin finalisé et que l'acceptation de la RNN s'améliore.

On imagine mal, en tout état de cause, que le label puisse être accordé sans "normalisation" de la situation.

Une connaissance de la compréhension des attentes et des comportements des visiteurs à cultiver (actions 16 et 7)

Un travail remarquable a été engagé récemment par le Projet Grand Site de France pour caractériser finement et comprendre les comportements et attentes des visiteurs, en croisant différents outils d'appréciation (de l'enquête aux données numériques automatiques). Cette connaissance est indispensable pour pouvoir penser et faire évoluer les modalités d'accueil, les sentiers, voies et circuits de découvertes, etc. sur le fondement de données objectives.

Le Projet Grand Site de France s'essaie également à la prévision, en s'appuyant sur une analyse des données collectées précédemment, de la fréquentation de telle ou telle journée. Ce qui permet d'adapter les modalités de déplacement autorisés, de parking et de mise en sécurité.

Cette connaissance est d'autant plus nécessaire que s'agissant du cirque du Fer à Cheval, le visiteur le plus souvent "non averti" bénéficie d'un environnement où les conditions de déambulation s'avèrent en apparence aussi faciles que dans un parc urbain. Pourtant, dans ce milieu clairement montagnard, le danger n'est pas loin, notamment dès que les conditions climatiques changent, ce qui peut se produire brutalement au cours de la journée, ou l'hiver lorsque les risques d'avalanche sont élevés.

Dans un tel espace, classé et réserve naturelle, il convient cependant d'être le plus sobre possible en terme d'aménagements de cheminement, la connaissance fine du comportement des visiteurs devant permettre d'adapter les messages qui leur sont destinés pour leur sécurité.

Un besoin d'amélioration qualitative du cœur de village (actions 7 et 27)

Si la naturalité est très prégnante au sein du Projet Grand Site de France, le chef-lieu du village en constitue une composante urbanisée dont la qualité du cœur est aujourd'hui loin d'être optimale, ce qui porte atteinte à l'exceptionnalité paysagère et *in fine* à l'image de l'ensemble.



*Le cœur de Sixt-Fer-à-Cheval, lieu de convergence des flux et véritable porte d'entrée dans le Grand Site
Géoportail IGN, ThB*

Le sujet est complexe parce qu'il faut à la fois tenter de redonner au chef-lieu la vocation de centralité qu'il a eue par le passé (le train y arrivait), y attirer une partie du flux de visiteurs qui se dirigent aujourd'hui vers le Fer à Cheval sans s'y arrêter, de façon à lui redonner un rôle économique sans dégrader la qualité de vie de ses habitants.

Il s'agit également de requalifier l'ensemble abbatial (l'ancienne abbaye est un monument historique inscrit en 1997) racheté par le département et devant lequel passe le flux de visiteurs qui montent au Fer à Cheval pour en faire un lieu d'attraction touristique.

Les deux projets, très proches l'un de l'autre mais physiquement séparés par le Giffre et la RD907 participent d'une véritable refonte stratégique du centre de Sixt et de l'organisation des flux au sein du Projet Grand Site de France.

Leur avancée apparaît déterminante à votre rapporteur pour progresser vers le label.

3. Conclusion : un bilan et une maturité qui préparent bien l'obtention future du label

Le territoire qui se présente à votre commission aujourd'hui "revient de loin" relativement à son Projet Grand Site de France.

Il présente un bilan, respectable, à son actif. Il semble surtout avoir enfin réussi à surmonter ses dissensions en termes de gouvernance et appris à raisonner à une échelle qui dépasse la seule commune de Sixt-Fer-à-Cheval, même si le Projet Grand Site de France reste à ce stade physiquement centré sur elle, en lien étroit avec le projet de territoire de l'ensemble de la communauté de communes des montagnes du Giffre en cours d'élaboration.

Sur ces nouvelles bases, il est désormais en capacité de présenter un projet bien structuré et un plan d'actions jusqu'en 2030 ambitieux mais réaliste.

Je suggère donc à votre commission :

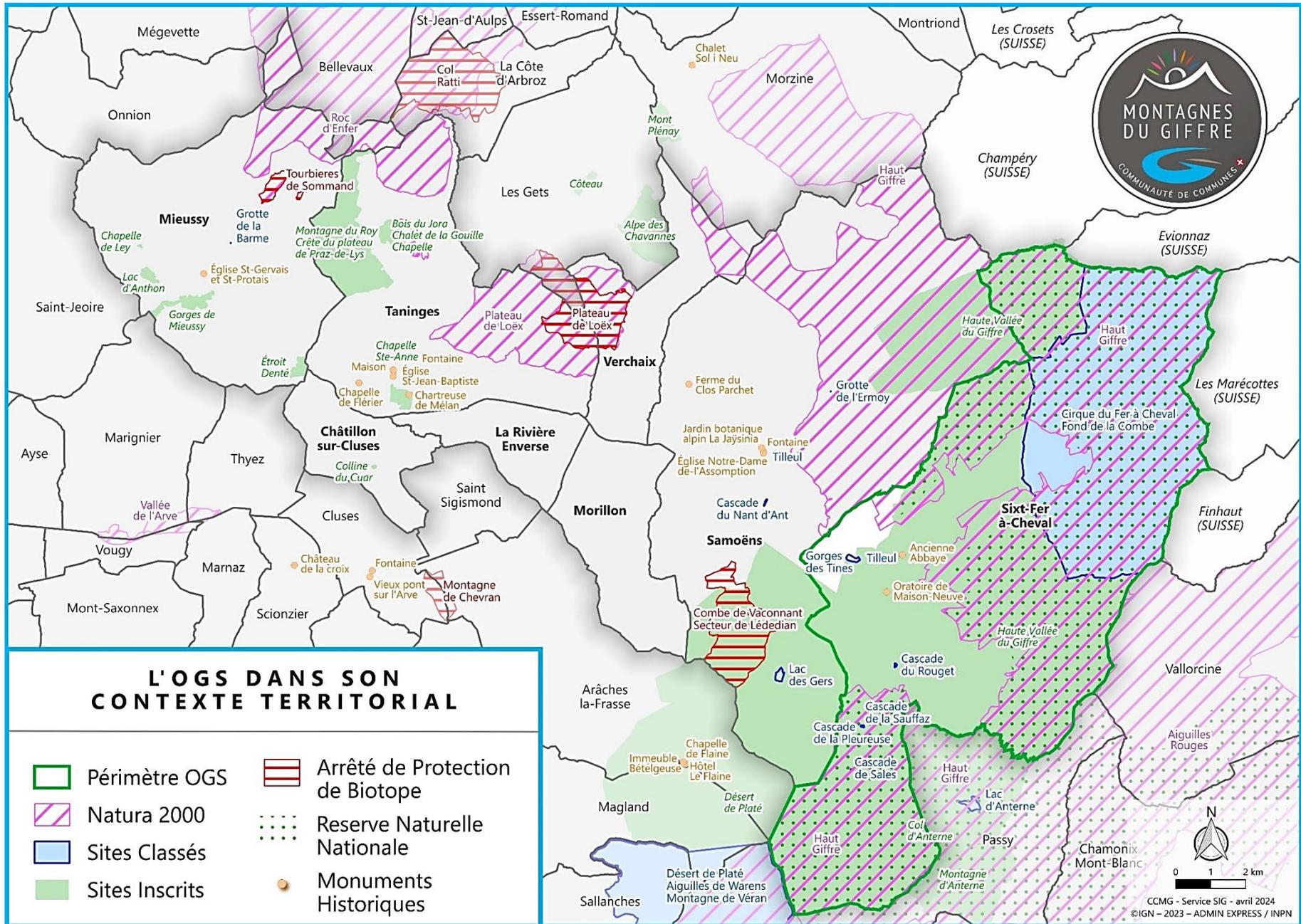
- de donner un avis favorable aux projet et programme d'actions 2022-2030 de la communauté de communes des montagnes du Giffre pour son Projet Grand Site de France Sixt-Fer-à-Cheval ;
- de préciser que l'éligibilité au label lui-même, proche, compte tenu du travail d'ores et déjà réalisé, nécessite une concrétisation de la restructuration/requalification du cœur de village et de ses abords, ainsi que la structuration d'une implication de la population et des socio-professionnels beaucoup plus développée qu'aujourd'hui.

Enfin, je veux saluer ici le caractère éclairant de la visite de terrain organisée (voir détail en annexe 3), la sincérité des échanges que j'ai pu avoir avec les élus et techniciens rencontrés et la qualité du travail accompli depuis 2017 pour "sortir de l'ornière".



Thierry Boisseaux

ANNEXE 1 : Protections au titre du patrimoine et de la biodiversité (dossier de candidature)



ANNEXE 2 : Synthèse des actions programmées pour la période 2022 - 2030 (dossier de candidature)

N°	Actions	PHASAGE									COMPOSANTES				ENJEUX								Maîtrise d'ouvrage présente	Partenaires techniques	Dispositifs de financement	COÛTS PREVISIONNELS		Type d'action	
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Cadre du PAC	Site / Lieu	Ensemble abbatial	Rouge / Lignon	Jurys	Paysage	Nature	Culture / Patrim	Tourisme	Agriculture	Forêt	Chasse				Piscines	Habitants		Acteurs
OBJECTIFS 1 : PRÉSERVER ET VALORISER LES ATOUTS PATRIMONIAUX EXCEPTIONNELS DU GRAND SITE																													
Mesure 1 : Valoriser les qualités, les valeurs et les dynamiques paysagères du Grand Site																													
1	Réalisation d'un Plan de Paysage			1	1						1	1	1	1	1	1								CCMG	Commune de Sixt / Etat (DREAL) / CEN74 / ONF / SEA74 / CD74 / CAUE	Ebt (DREAL)	- €	40 000 €	Ingénierie
2	Valorisation paysagère du secteur de la cascade du Rouget				1	1							1		1									CCMG	Commune de Sixt / CAUE / CD74 / SIVUS / SM3A / ONF / Etat / USMB	Autofinancement	- €	5 000 €	Programmation
3	Animer la concertation sur la requalification du panorama des Grandes Platières						1	1								1	1							CCMG / CEN74 / GMDS	Communes / Etat		- €	30 000 €	Ingénierie
Mesure 2 : Préserver la richesse écologique exceptionnelle du Grand Site																													
4	Révision du plan de gestion de la RNN de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy		1	1	1							1	1	1	1	1	1							CEN74	CCMG / Commune de Sixt / Etat (DREAL) / ONF / SEA74 / AFP		- €		Ingénierie
5	Participation à des programmes scientifiques portés par la RNN de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1							CEN74	CCMG / Commune de Sixt		- €		Ingénierie
6	Lutter contre les plantes invasives						1	1								1	1	1						SM3A / CCMG	Commune de Sixt / CEN74 / ONF	Agence de l'eau	- €	50 000 €	Gestion
Mesure 3 : Valoriser les caractéristiques patrimoniales et culturelles spécifiques du Grand Site																													
7	Requalifier l'ensemble abbatial	1	1	1	1	1	1																	CD 74 / Commune de Sixt	CCMG / Etat	DRAC / Région AURA / CPER	- €	100 000 €	Programmation
		1	1	1	1	1	1	1	1	1		1					1	1						CD 74 / Commune de Sixt	CCMG / Etat	DRAC / Région AURA / CPER	- €	- €	Maîtrise d'œuvre
		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1														CD 74 / Commune de Sixt	CCMG / Etat	DRAC / Région AURA / CPER	- €	- €
8	Contribuer à la création d'un circuit Franco-Suisse de découverte des abbayes augustiniennes						1	1	1	1			1				1	1						CCPEVA	Com. de Sixt / VALRANDO / Abbaye de St Maurice / Portes du Soleil / SMGS / CCHC / CCMG / CD74	Espaces Valléens	- €	10 000 €	Animation
Mesure 4 : Assurer le maintien d'une activité agricole et sylvicole propre au territoire																													
9	Ouvertures et maintien des prairies pastorales	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					1	1							AFP / Commune de Sixt	CCMG / Eleveurs / SEA74 / CEN74 / ONF / CD74	CD 74	- €	200 000 €	Travaux
10	Révision du programme d'aménagement forestier de Sixt		1	1	1						1		1	1		1								ONF	Commune de Sixt / CCMG / DDT74 / CEN74		- €	7 000 €	Ingénierie
Mesure 5 : Vivre avec les risques naturels																													
11	Actualiser le protocole de gestion des risques naturels inérant à la fréquentation touristique des sites					1	1					1	1	1	1	1								Commune de Sixt	CCMG / SM3A / Etat / ONF / CEN74		- €	- €	Ingénierie

N°	Actions	PHASAGE									COMPOSANTES					ENJEUX							Maîtrise d'ouvrage présente	Partenaires techniques	Dispositifs de financement	COÛTS PREVISIONNELS		Type d'action				
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Cirque du Fiac	Chef/Lieu	Ensemble abbatial	Rouget/Lignon	Autre	Paysage	Nature	Culture / Patrim	Tourisme	Agriculture	Environ	Chasse				Pilgrims	Habitants		Autres	Investissement (HT)	Etudes / Prestation	
OBJECTIFS 2 : STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE DE QUALITE, ATTRACTIVE TOUTE L'ANNEE, FACTEUR D'UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE																																
Mesure 6 : Accompagner les visiteurs dans une démarche plus respectueuse des sites																																
12	Etablir une charte de bonnes pratiques pour la visite du Grand Site				1	1								1	1	1	1	1									CCMG	Commune Sixt / OT / CEN74 / CCMG / SEA74	Autofinancement	-€	5 000 €	Animation
13	Limitier la production de déchets liés à l'activité touristique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								CCMG	Commune Sixt / OT / CEN74 / USAC		-€	10 000 €	Animation
Mesure 7 : Maitriser et gérer les flux touristiques																																
14	Déployer la stratégie de mobilité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								CCMG / Région AURA / Communes de Sixt	CD74 / OT / CEN74 / ONF / Etat		-€	-€	Ingénierie
15	Réaliser une voie verte entre les pôles d'hébergement de la vallée et le Cirque du Fer à Cheval	1	1	1																							CCMG	Commune de Sixt / SM3A / CD74		-€	50 000 €	Etude
					1	1	1	1																			CCMG		AMI / Espaces Valléens / CPER	5 615 957 €		Travaux
16	Etablir une stratégie de gestion des flux touristiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								CCMG	CEN74 / DOT / Communes / OT / ONF / SIVHG	Espaces Valléens / AMI About France	40 000 €	50 000 €	Gestion
Mesure 8 : Améliorer l'accueil des visiteurs et la qualité de la visite des sites																																
17	Formaliser un schéma commun d'interprétation Grand Site/RNN				1	1								1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	CCMG / CEN 74	CD74 / SM3A / SEA / OT / ONF		-€	10 000 €	Ingénierie
18	Accompagner le déploiement d'animations pédagogiques dans le Grand Site	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	CCMG / CEN74	OT / Etablissements scolaires		-€	-€	Animation
19	Requalifier le chalet de découverte du Cirque du Fer à Cheval				1	1	1							1													Commune de Sixt	CEN74 / OT / CCMG / SIVHG / ONF / SM3A / CD74 / AFP / SEA	Espaces valléens / CD74	200 000 €	10 000 €	Travaux
20	Requalification du restaurant du Fer à Cheval et de la salle Hors-Sac	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1							Commune de Sixt	SIVHG / CCMG / Gérants	SYANE / FEADER / CD74	1 000 000 €	-€	Travaux
21	Requalifier le parcours de visite du Cirque du Fer à Cheval				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Commune de Sixt / CD74 / CCMG	SIVHG / SM3A / CAUE / Etat / OT / CEN74 / ONF / SEA	CPER / CD74 / CCMG	400 000 €	-€	Maîtrise d'œuvre
																											CPER / CD74 / CCMG		4 000 000 €	-€	Travaux	
22	Requalifier le parcours de visite de la cascade du Rouget																										Commune de Sixt / CD74 / CCMG	SIVHG / SM3A / CAUE / Etat / OT / CEN74 / ONF	CPER / CD74 / CCMG	200 000 €	-€	Maîtrise d'œuvre
																											CPER / CD74 / CCMG		-€	-€	Travaux	
23	Requalifier l'Auberge de Salvagny	1	1	1	1	1																				Commune de Sixt	CCMG / Etat	CPER / CD74 / Région AURA / SYANE	1 000 000 €	150 000 €	Travaux	

N°	Actions	PHASAGE										COMPOSANTES					ENJEUX							Maîtrise d'ouvrage pressentie	Partenaires techniques	Dispositifs de financement	COÛTS PREVISIONNELS		Type d'action				
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Créer du FIC	Chef-Lieu	Essentielle abbatiale	Rouge/Lignon	Autre	Paysage	Nature	Culture / Patrim	Tourisme	Agriculture	Forêt	Chasse	Pêches				Habitants	Acteurs		Investissement (HT)	Etudes / Prestation		
24	Déployer le réseau d'accès à la téléphonie et au numérique				1	1	1						1	1	1	1	1							1	Etat	Commune / Opérateurs / SYANE / OT / DREAL	Etat			Travaux			
Mesure 9 : Mise en place d'un modèle de développement économique adapté au territoire																																	
25	Accompagner la diversification d'une offre commerciale et touristique en adéquation avec l'esprit du Grand Site	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												1	1	Commune de Sixt	CCMG / USAC / OTI / GMDS		- €	30 000 €	Animation
26	Démanteler les infrastructures hivernales obsolètes						1	1																		1	1	Commune de Sixt	CCMG / CD74	CD74	100 000 €	- €	Travaux
27	Restaurer la centralité du Chef-lieu de Sixt Fer à Cheval	1	1	1	1																							Commune de Sixt	CCMG / CAUE / USAC / OTI / SMBA	COPER / CD74	- €	10 000 €	Programmation
					1	1	1	1	1	1																		Commune de Sixt			300 000 €	- €	Maîtrise d'œuvre
					1	1	1	1	1	1																					Commune de Sixt	3 000 000 €	- €
Mesure 10 : Déployer une stratégie de promotion adaptée aux enjeux du Grand Site																																	
28	Définir une stratégie de promotion touristique en collaboration avec les prescripteurs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1														CCMG	OT / CEN74	Espaces Valléens	- €	50 000 €	Ingénierie
OBJECTIFS 3 : FAIRE DU PROJET GRAND SITE UN LEVIER D'ACTIONS AU BENEFICE DE LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS																																	
Mesure 11 : Mettre en adéquation le projet avec les valeurs reconnues par les habitants																																	
29	Animation du collectif "Sixt, village à vivre"	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												1	Commune de Sixt	Habitants / CCMG / OT / USAC	Autofinancement	- €	- €	Animation	
30	Déployer un processus de concertation avec les habitants lors des phases opérationnelles	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												1	Commune de Sixt / CCMG	Habitants / Commune de Sixt / Socio-pro		- €	40 000 €	Animation	
31	Réaliser une collecte de mémoire auprès des habitants	1	1	1	1	1	1	1	1	1																1	Commune de Sixt	CCMG / Associations locales / Habitants		- €	50 000 €	Animation	
Mesure 12 : Accompagner la qualité architecturale et paysagère des projets sur le territoire																																	
32	Déployer le cahier de recommandations architecturales et paysagères	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												1	Commune de Sixt	CAUE / CCMG / UDAP		- €	20 000 €	Animation	

N°	Actions	PHASAGE									COMPOSANTES					ENJEUX								Maîtrise d'ouvrage présente	Partenaires techniques	Dispositifs de financement	COÛTS PREVISIONNELS		Type d'action	
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Cirque du F40	Cher/Lieu	Ensemble abbatial	Rouge/Lignon	Autre	Paysage	Nature	Culture / Patrim	Tourisme	Agriculture	Forêt	Chasse	Risques				Habitants	Acteurs		Investissement (HT)
33	Mise en place de chantiers école pierre sèche					1	1	1	1				1				1	1								Comune de Sixt	CCMG / CD74 / Associations / CEN74	- €	40 000 €	Animation
OBJECTIFS 4 : ETABLIR DES MODALITES DE GOUVERNANCE QUI FAVORISENT UNE VISION PARTAGEE DU PROJET																														
Mesure 13 : Mobilisation des acteurs et operateurs locaux																														
34	Mise en place d'un observatoire photographique participatif du paysage					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								CCMG	Commune de Sixt / CAUE / Habitants / DREAL / CEN74 / ONF / SEA74	- €	10 000 €	Animation	
35	Intégrer le Grand Site dans une stratégie territoriale à plus large échelle	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								1	CCMG	Communes	- €	- €	Ingénierie	
36	Formaliser des partenariats avec les acteurs du territoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								1	CCMG	CEN74 / OTI / communes / associations...	- €	- €	Animation	
Mesure 16 : Mise en place des outils d'évaluations du programme OGS																														
37	Piloter le suivi des sites et du programme d'actions	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1									CCMG	Commune de Sixt / CD74 / Etat / CEN74 / ONF	- €	- €	Ingénierie	

Action engagée
Action à engager

ANNEXE 3 : Programme de la mission d'inspection générale et participants

MERCREDI 23 OCTOBRE

→ 09H52 ARRIVEE DE THIERRY BOISSEAUX

Gare de Cluses

Mathieu BATAIS (CCMG) / Thierry BOISSEAUX (IGEDD)

→ 10H30-12H00 ACCUEIL EN MAIRIE

Présentation du projet et du programme d'actions de l'OGS

Thierry BOISSEAUX (IGEDD) / Stéphane BOUVET (CCMG) / Cyril CATHELINÉAU (CCMG) / Catherine DEFFAYET (Sixt) / Alain BARBIER (Sixt) / Valérie MONET (Sixt) / Emmanuelle DEFFAYET (Sixt) / Ivan SUJOBERT (DREAL) / Amandine TROIANO (DDT) / Mathieu BATAIS (CCMG) / Julien CRUGNOLA (CCMG)

→ 10h30-11h00 = Accueil café et présentation des participants

→ 11h00-11h30 = Intention politique (Présentation PPT) = *Stéphane + Cyril*

Teneur des propos :

- › Présentation du territoire
- › Particularités du Grand Site
- › Objectifs
- › Programme d'actions / Echéance
- › Perspectives : label / Feuille de route

→ 11h30-12h00 = Discussion

→ 12H00-18H00 LE CIRQUE DU FER A CHEVAL

Approche multithématique du site du cirque du Fer à Cheval

Stéphane BOUVET (CCMG) / Cyril CATHELINÉAU (CCMG) / Thierry BOISSEAUX (IGEDD) / Ivan SUJOBERT (DREAL) / Amandine TROIANO (DDT) / Mathieu BATAIS (CCMG) / Romaric JUVANON (CCMG) / Amandine HEBERT (Sixt) / Aurélien MAHAUT (CCMG+SIVHG) / Capucine PAGNIEZ (CEN74) / Ludovic FINIELS (SM3A) / Rémy VERICEL (SEA)

→ 12h15-12h45 = Présentation générale des enjeux et des compétences + repas tiré du sac

Lieu : Plan des Lacs

Thématiques :

- › Enjeux dans le projet et le programme OGS > Mathieu
- › Présentation du site : aspects généraux > Amandine
- › Fonctionnement (été et hiver) du site > Mathieu + Amandine + Aurélien
- › Mobilité + fréquentation > Romaric
- › Aménagements envisagés > Mathieu
- › Gestion RNN > Capucine
- › Pédagogie > Amandine + Capucine
- › Gestion des risques > Ludovic
- › Agriculture > Rémy + Pauline

→ 13h15-18h00 = Visite commentée et discussion en marchant

Lieu	Horaire	Sujet	Qui
Parking	12h15	Départ	
Plan des lacs	12h30	Déjeuner tiré du sac	
		Présentation des techniciens et missions	Tout le monde
		Stationnement (parcours client et gestion)	Amandine
		Offre commerciale (resto, activités) + Commodités (sanitaires, salle hors sac, webcam)	Aurélien
		Front de neige hiver / activités hivernales	Aurélien
		Chalet d'accueil (histoire, situation actuelle, besoins)	Capucine + Amandine
		Offre et conditions d'accueil des visiteurs (retour été 2024)	
		Animations / sensibilisation : travail commun	
DZ le Clos	13h15	Evocation de la DZ pour hélicoptage	Aurélien
		Problématique avalanches/ saisons passées	Aurélien
		Projets mis en place (sentier raquette / signalétique / expo) pour pallier la problématique (travail en commun)	Amandine
Chemin Fond de Combe	14h00	Problématique Rive Gauche / gestion des cheminements / Coopération réserve CCMG	Aurélien
		Pastoralisme	Rémy
		Protection chemin	Ludovic
Passerelle Suspendue	14h30	Suivi des ouvrages	Aurélien
		Fréquentation (quelques chiffres / gestion)	Romaric + Amandine
		Contrôle de police / piétinement des zones sensibles	Capucine
Bout du Monde	15h00	Présentation travaux de la RNN sur sentiers	
		Coordination Réserve sur les sentiers	
Prazon	15h30	Pas du Boret : équipements de sécurité	Aurélien
		Passerelle du Prazon	Aurélien
Frenalay	16h00	Gestion du domaine nordique	Aurélien
		Info tranquillité Faune Flore	Capucine
Merlon	16h30	Gestion des risques	Ludovic
Camping	17h00	Hébergement	Amandine
Pelly	17h30	Ouverture pastorale	Rémy / Pauline

Eléments de cadrage :

- Présentation du site : approche générale du site : géomorphologie, paysage, nature, culture, histoire, évolution...
- Fonctionnement (été et hiver) du site : Lien entre les partenaires, organisation, gestion, offres commerciales, compétences, public, activités, promotion...
- Mobilité + fréquentation : Point sur la fréquentation du site, déploiement AMI Atout France...
- Aménagements : projet envisagé et modalités de mise en œuvre
- Gestion RNN : fonctionnement, pratiques, contrôle, plan de gestion...
- Pédagogie : type d'animations, offre, organisation...
- Gestion des risques : contexte, schéma de gestion...
- Agriculture : vocation agricole du site, exploitation, ouverture de prairies...

→ 18H30-19H00 POINT PRESSE - Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval

→ 19H30-21H30 DINER

JEUDI 24 OCTOBRE

→ 13H30-17H30 LES CASCADES

Thierry BOISSEAU (IGEDD) / Ivan SUJOBERT (DREAL) / Amandine TROIANO (DDT) / Mathieu BATAIS (CCMG) / Amandine HEBERT (Sixt) / Florian RAZE (DREAL) / Stéphanie DOUCET (DREAL) / Pauline LETERTRE (CCMG)

→ 13h30-14h30 = Cascade du Rouget

Présentation générale du site suivi d'une visite commentée

Lieu : Cascade du Rouget

Thématiques :

- Enjeux dans le projet et le programme OGS > Mathieu + Amandine

→ 14h30-16h30 = Cascades de la Sauffaz et de la Pleureuse

Visite commentée

→ 16h30-17h30 = Parking du Lignon

Présentation du parking suivi d'une visite commentée

Lieu : Parking du Lignon

Thématiques :

- Enjeux dans le projet et le programme OGS > Mathieu
- Paysage > Mathieu
- Agriculture – Forêt - Environnement > Pauline

Parcours :

Visite commentée et discussion en marchant

<i>Horaires</i>	<i>Lieu</i>	<i>Thématiques</i>
13h30	Cascade du Rouget	
14h30	Cascades Sauffaz et Pleureuse	
16h30	Lignon	

Eléments de cadrage :

- Paysage : approche de requalification des espaces, plan de paysage...

→ 19H30-21H30 DINER

VENDREDI 25 OCTOBRE

→ 08H30-10H30 LES GORGES DES TINES

Thierry BOISSEAUX (IGEDD) / Ivan SUJOBERT (DREAL) / Antoine GOUPIL (DREAL) / Amandine TROIANO (DDT) / Mathieu BATAIS (CCMG) / Amandine HEBERT (Sixt) / Emmanuelle DEFFAYET (Sixt) / Romaric JUVANON (CCMG)

→ 08h30-09h30 = Circuit des anciennes gorges

Visite commentée

RDV : Parking des gorges

Thématiques :

- › Enjeux dans le projet et le programme OGS > Mathieu

→ 09h30-10h30 = Au fil du Giffre

Présentation du projet d'aménagement des gorges des Tines

RDV : Parking des gorges

Thématiques :

- › Enjeux dans le projet et le programme OGS > Mathieu
- › Choix des orientations d'aménagement > Romaric

→ 10h30-11h00 = Retour vers le village

Marche commentée

RDV : Parking des gorges

Thématiques :

- › Enjeux dans le projet et le programme OGS > Mathieu
- › Cohabitation entre usages, exploitations > Emmanuelle + Mathieu
- › Accès à Sixt (pont) > Amandine + Mathieu

Parcours :

Visite commentée et discussion en marchant

<i>Horaires</i>	<i>Lieu</i>	<i>Thématiques</i>
8h30	Anciennes gorges	
9h00	Rocher école	
9h30	Au fil du Giffre	
10h30	Le passé ferroviaire	
10h45	Le pont de la Glière	

Eléments de cadrage :

- › Escalade : Rocher école et via ferrata
- › Au fil du Giffre : projet d'aménagement de la section Perret-Sixt
- › Exploitation gravière : Conditions d'exploitation et enjeux
- › Histoire ferroviaire : Ancienne infra
- › Remplacement du pont : Projet

→ 11H00-12H30 POINT DE FIN DE VISITE

Echanges sur les premières conclusions de la visite d'inspection

Stéphane BOUVET (CCMG) / Cyril CATHELINÉAU (CCMG) / Thierry BOISSEAUX (IGEDD) / Ivan SUJOBERT (DREAL) / Amandine TROIANO (DDT) / Emmanuelle DEFFAYET (Sixt) / Amandine HEBERT (Sixt) / Mathieu BATAIS (CCMG)

→ 12H30-14H00 DEJEUNER (LE ROUET)

Stéphane BOUVET (CCMG) / Cyril CATHELINÉAU (CCMG) / Thierry BOISSEAUX (IGEDD) / Ivan SUJOBERT (DREAL) / Antoine Goupil (DREAL) / Amandine TROIANO (DDT) / Emmanuelle DEFFAYET (Sixt) / Amandine HEBERT (Sixt) / Mathieu BATAIS (CCMG)

